

Villenoy, aujourd'hui

Avril 2025



Edito du Maire

Chères Villenoyennes, chers Villenoyens,

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur une valeur qui nous est chère : l'inclusion. À travers les nombreuses actions menées sur notre territoire – de l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein des services municipaux, à l'investissement de nos structures culturelles et éducatives en faveur d'une meilleure compréhension de l'autisme – Villenoy réaffirme sa volonté de n'exclure personne du vivre-ensemble.

La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril fut un moment fort et symbolique, marqué par la plantation d'un arbre bleu dans le patio de notre future école maternelle. Ce geste, simple mais porteur de sens, illustre l'ambition que nous portons : celle de bâtir une société plus bienveillante, plus juste, plus attentive aux fragilités comme aux talents de chacun.

À l'heure où nous célébrons les 20 ans de la loi du 11 février 2005 sur les droits des personnes handicapées, Villenoy affirme plus que jamais son engagement à rendre la ville accessible à toutes et à tous. La création d'une commission municipale dédiée à l'accessibilité en est une nouvelle preuve.

Je tiens à saluer toutes celles et ceux – agents municipaux, éducateurs, enseignants, familles, associations – qui font vivre cette dynamique inclusive au quotidien. C'est ensemble, unis dans nos diversités, que nous construisons le Villenoy de demain.

Bien à vous
Emmanuel HUDE
Maire de Villenoy



Le 2 avril 2025, journée mondiale de l'Autisme aura marqué les esprits collaboratifs du projet de l'école maternelle à travers la plantation du premier arbre dans le patio.

Monsieur le Maire accompagné de Madame Véronique Pasquier, Présidente du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Médico-Social de l'Ourcq et Monsieur Stéphane Devauchelle qui ont représenté le Département de Seine et Marne, Madame Hélène Marie, directrice de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France pour la Région Ile de France, Monsieur Sabry Hani, sous-préfet de l'arrondissement de Meaux, de Madame Keita, directrice de l'EPMS de l'Ourcq mais aussi les équipes professionnelles, les familles et le corps enseignant ont assisté à la plantation d'un Céhanote bleu en symbole de cette journée.

#2avriljournéemondialedelautismetousenbleu



Villenoy, commune engagée sur l'inclusion

L'engagement de la commune en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Depuis plusieurs années, la commune s'engage activement pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie locale. Cette volonté forte se traduit par la mise en place de nombreuses actions visant à garantir un accueil adapté et bienveillant, aussi bien dans les écoles que dans les structures de loisirs et lors des événements municipaux.

Loi Handicap, où en est-on ?

Vingt ans après son adoption, la loi du 11 février 2005 reste un texte fondateur pour les droits des personnes en situation de handicap en France. L'anniversaire de la « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » est l'occasion de rappeler ses principes fondamentaux et de faire le point sur des réalisations

Le droit à l'égalité des chances : la loi a réaffirmé que les personnes handicapées ont les mêmes droits que tout citoyen dans tous les aspects de la vie : éducation, emploi, santé, transports, loisirs, etc.

Le principe de compensation du handicap : la loi garantit un droit à compensation pour les conséquences du handicap grâce à des aides financières, humaines ou techniques.

L'accessibilité universelle : l'un des grands objectifs de la loi est de permettre à toutes les personnes, y compris aux personnes handicapées, d'accéder de façon autonome à des espaces publics, des transports, des bâtiments, des services publics et privés, des services numériques.

La lutte contre la discrimination : la loi vise à lutter contre la discrimination des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie : travail, logement, éducation, etc.

Le rôle des aidants : la loi reconnaît le rôle des aidants familiaux (personnes qui accompagnent un proche en situation de handicap).

Le Saviez-Vous ?

Au Conseil Municipal du 12 février dernier, la municipalité a créé une nouvelle commission dédiée à l'Accessibilité pour travailler sur les axes d'amélioration des déplacements de tous sur notre territoire.

L'inclusion au cœur de notre commune : retour sur l'accueil de deux stagiaires en situation de handicap au service entretien-restauration

La commune a eu le plaisir d'accueillir, ces deux derniers mois, deux stagiaires en situation de handicap. Chacune d'entre elles a effectué un stage de trois semaines au sein de nos services municipaux, une expérience enrichissante tant pour elles que pour nos agents.

L'accueil et l'intégration de ces stagiaires ont été préparés avec soin, en étroite collaboration entre les responsables de service, les éducateurs spécialisés et les agents de la commune. L'objectif était de leur offrir un cadre bienveillant et adapté, favorisant leur autonomie tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.

Grâce à l'implication et au professionnalisme de nos agents, chaque stagiaire a pu découvrir différents aspects du service public, participer activement aux missions qui leur ont été confiées et développer leur confiance en elles. Cette expérience a également permis à nos équipes d'enrichir leur regard sur le handicap et d'adopter des pratiques toujours plus inclusives.

Ces stages ont été une véritable réussite. Les stagiaires ont su démontrer leur motivation et leur capacité d'adaptation, et elles repartent avec des acquis précieux pour leur avenir professionnel.

Le prochain accueil est prévu en avril au service enfance.



Monsieur Abd EL Malek EL GHALBZOURI, éducateur chargé d'insertion à l'EPMS de l'Ourcq

Il est essentiel que les jeunes en situation de handicap puissent effectuer des stages en milieu ordinaire. Ces expériences favorisent leur inclusion sociale et professionnelle, leur permettent de développer leurs compétences dans un cadre de travail réel et sensibilisent les employeurs au handicap. Un accompagnement adapté et une approche inclusive sont nécessaires pour garantir la réussite de ces stages et encourager une meilleure intégration dans le monde du travail.

«L'équipe du DSAE tiens à remercier chaleureusement la Mairie de Villenoy pour son engagement en faveur de l'inclusion en offrant à des jeunes en situation de handicap l'opportunité d'effectuer des stages en milieu ordinaire.

Grace à cette initiative, ils peuvent développer leurs compétences, gagner en confiance et s'inscrire pleinement dans un parcours d'insertion professionnelle.

Votre soutien est une véritable avancée pour une société plus inclusive et solidaire.»





Des partenariats tout au long de l'année



Accès à la Culture facilité et adapté

L'Espace Littérature et Culture Albert Camus a pour mission de rendre la lecture accessible à tous.

Dans cette démarche, l'équipe s'engage en faveur de l'accès à la culture des publics éloignés et/ou en situation de handicap.

Depuis 2022, la classe Unité d'Enseignement Maternelle Autisme est ainsi accueillie une fois par semaine à la bibliothèque. Un lien très étroit s'est tissé avec l'équipe éducative qui travaille main dans la main avec les bibliothécaires au développement du langage, de l'attention et de la gestion des émotions des élèves.

La bibliothèque est également engagée dans une démarche de sensibilisation de ses publics à l'autisme. Elle acquiert des livres sur le sujet qu'elle valorise au quotidien et a programmé à plusieurs reprises les spectacles de la compagnie Les Eduls dédiés à cette thématique ; une manière de donner les clefs nécessaires à la compréhension de ce handicap et à l'acceptation de la différence.

Depuis 2022, un lien privilégié s'est également développé avec les résidents de l'ESAT, grâce à la mise en place de séances de lectures/découverte. Ce partenariat s'est renforcé en 2024 face au succès des premières rencontres.

Désormais les résidents sont accueillis un mardi après-midi par mois à la bibliothèque.

Les agents se déplacent quant à eux une fois par trimestre pour animer des séances de jeux directement à l'ESAT.

Le jeu comme la lecture apparaissent comme des vecteurs privilégiés d'échanges. Ils contribuent au développement de la confiance en soi et de la cohésion de groupe, tout en proposant un temps de loisirs propice au développement de l'imaginaire, du langage et de l'esprit critique.



Atelier «parfum en folie»



à la Micro Folie...

La Micro-Folie accueille régulièrement des personnes du Foyer de Vie de l'ESAT lors des conférences et des ateliers créatifs. Cette année, la Micro-Folie et le Centre social et culturel se sont associés afin de sensibiliser les enfants du centre de loisirs à l'autisme.

Le 2 avril, un groupe de 8 enfants a visionné à la Micro-Folie une vidéo leur permettant de mieux comprendre les particularités des personnes autistes et de déconstruire les stéréotypes.

Ensemble, les enfants se sont exprimés et ont partagé leurs ressentis. En posant des questions, ils ont cherché des solutions afin d'accompagner et d'inclure les enfants autistes dans leur environnement scolaire et social.

Ce moment de partage a permis à chaque enfant de se sentir écouté et respecté tout en valorisant la diversité.

Les «Boîtes de nuit de jour» : un rendez-vous incontournable

Parmi les initiatives les plus marquantes, les «boîtes de nuit de jour» mises en place il y a maintenant trois ans connaissent un succès grandissant. Cet événement unique permet à 160 personnes en situation de handicap de se retrouver régulièrement pour partager un moment festif dans un cadre bienveillant. Avec l'implication d'un DJ attentif aux besoins des participants, l'ambiance y est chaleureuse et inclusive, faisant de ces rendez-vous un véritable temps fort pour la communauté.

Le Saviez-Vous ?

Un ESAT, c'est quoi ? C'est un établissement et service d'accompagnement par le travail. Cette structure permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif.

L'ESAT, foyer Les Marronniers situé sur notre commune existe depuis 1968 et accueille 134 travailleurs. Il propose de services variés tels que l'étiquetage, le pliage, la mise sous pli, l'entretien d'espaces verts, le bois de chauffage, de granulés et de fibres de bois.

Enfance-Jeunesse

Partage et collaboration

Les temps d'inclusion se poursuivent pour les enfants maternels de la classe de l'UEMA, de l'EPMS de l'Ourcq.

Les équipes d'éducateurs, d'animateurs et d'ATSEM favorisent l'intégration de tous les enfants durant la pause méridienne à l'école Zola2.

Ces professionnels engagés se rencontrent régulièrement pour discuter de la vie quotidienne du groupe d'enfants et des projets communs.

Un lien s'est tissé depuis le début de cette aventure humaine avec écoute et bienveillance mutuelle.

Nous avons mis d'ailleurs déjà mis en place des temps de « formation » entre les éducateurs et les animateurs pour connaître un peu mieux ce public.

Le Saviez-Vous ?

Mise en place du Complément inclusif : une aide financière pour l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les accueils de loisirs sans hébergement

En vue d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les Alsh et les accueils de jeunes, la Caf de Seine-et-Marne a mis en place depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle aide financière, complémentaire à la Prestation de service.

Elle concerne les accueils périscolaires, extra-scolaires et accueils adolescents. Elle s'élève à 4,50 € par heure d'accueil réalisée d'un enfant /adolescent bénéficiaire de l'Aeeh, et ce, quel que soit le régime d'appartenance

Contactez la Caf de Seine et Marne

Vie Locale & Citoyenneté



Réunion d'informations Mercredi 21 mai à 18h

Mairie (salle des mariages)
4 rue de la Marne - Villenoy



www.lamutuellemunicipale.com |

Dans notre commune, la solidarité est une valeur essentielle que nous portons avec conviction. Parce que l'accès aux soins ne doit jamais être un luxe, nous avons décidé de mettre en place une mutuelle communale solidaire, accessible à toutes et tous.

Trop de nos concitoyens renoncent encore à se soigner faute de moyens. Face à cette réalité, il nous semblait impératif d'agir. Grâce à un partenariat avec une association d'adhérents « Mut com », nous proposons aujourd'hui une complémentaire santé à tarifs négociés, permettant à chacun de bénéficier d'une couverture adaptée à ses besoins.

Cette mutuelle communale est une avancée sociale majeure, car elle garantit un accès équitable aux soins, en particulier pour les personnes les plus vulnérables : seniors, familles modestes, jeunes en insertion, travailleurs indépendants et bien d'autres. Ensemble, nous refusons que la santé soit une question de moyens financiers.

Ensemble, faisons de notre commune un modèle de fraternité et d'entraide où personne n'est laissé de côté.

Réunion d'informations : Mercredi 21 mai à 18h | Salle des Mariages

Le Centre Communal d'Action Sociale vous accompagne dans vos démarches :

- constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des personnes handicapées,
- aide aux transports: Contact : 01 83 61 04 60 | ccas@villenoy.fr

Le Centre Social et Culturel Marie-Jean Bassot vous propose :

- cours de français tous les lundis de 14h15 à 16h15
- permanence du PIMMS Médiation 77 (aide aux démarches) 1 mars du 2 de 9h30 à 12h30
- permanence de l'AVIMEJ (Association d'Aide aux Victimes et Mesures Judiciaires) sur rendez-vous
- permanence de l'écrivain public (aide à l'écriture) sur rendez-vous au 01 83 61 04 67 | centre-social-culturel@villenoy.fr

A vos agendas



*Fête de la Nature
avec défilé fleuri*
Samedi 24 mai



*Course de caisses à
savon folkloriques*
Dimanche 1er juin